

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les associations sportives sont appelées à se réinventer à la suite de la période de confinement. Cette phase de changement est l'occasion d'une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable dans leur organisation et dans le déploiement de la pratique de leur discipline.

Il s'agit également de permettre au volontaire de s'impliquer dans le fonctionnement quotidien d'un club sportif et dans sa stratégie de développement et faire en sorte que son engagement auprès du club se poursuive au-delà de cette période de mission d'intérêt général. Cette mission doit permettre au jeune en MIG et à l'association sportive de réfléchir conjointement à des actions visant à mieux prendre en compte les enjeux de développement durable et à réduire concrètement l'empreinte environnementale liée à l'activité de l'association sportive.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / environnement / développement durable

MOTS CLÉS :

- Sport, environnement, écologie, développement durable, gestion de projet

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Participer à un projet à vocation environnementale
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Formuler des propositions à son tuteur pour réduire l'empreinte environnementale de l'association sportive
- **Action 2** : Accompagner la réalisation d'un projet de l'association sportive qui a pour objet une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable (réduction de l'empreinte carbone par une meilleure gestion des transports, gestion des déchets, favoriser une seconde vie pour le matériel sportif, maîtrise des ressources naturelles dans la vie d'une association, alimentation responsable tout au long de la vie du sportif, mobilité domicile - site sportif, etc.)
- **Action 3** : Organiser une action de sensibilisation à destination des licenciés et des équipes dirigeantes du club (mieux connaître son environnement pour mieux le protéger, les bons gestes du sportif écoresponsable, « challenge zéro déchet dans mon club », etc.)
- **Action 4** : Recenser les associations environnementales qui sont implantées sur le territoire et travailler sur des collaborations possibles

La mission ne pourra s'exercer que dans la cadre d'un binôme avec un dirigeant ou salarié du club

Cette mission doit permettre de favoriser la reconstruction d'un modèle sportif qui intègre mieux les enjeux de développement durable.